

Image not found or type unknown



Invitation à un rassemblement religieux sur le lieu du travail

Par **lillyfleurs14**, le **07/07/2016** à **21:55**

Bonjour,
Le directeur général d'une société peut-il fêter la fin de l'Aïd el fitr sur le lieu du travail et durant les horaires de travail ? (ensemble du personnel convié à manger des pâtisseries orientales par mail et annonce claire à l'oral lors du rassemblement que c'est pour cette fête religieuse)
Merci
Cordialement,